

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2020**  
**Séance du 09 décembre 2020**

**N° 52**

**Objet : Demande de subvention pour la politique de diffusion et de promotion des arts plastiques du Bureau d'Implantation des Lignes de Digne (galerie de l'école d'art intercommunale de Digne les Bains) et convention de prêt avec le FRAC**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le neuf du mois de décembre à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> du mois de décembre 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : VIVOS Patrick

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Eric, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 12), COCHET Brigitte (jusqu'au rapport n° 23), COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DECROIX Hugo, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n°31), ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARDI Delphine, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MAGAUD Nathalie, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, POSTEL Chrystelle, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REYNAUD Patrice, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
AUZET Guy a donné pouvoir à LAURENT Patrick  
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine  
JOUVES Marc a donné pouvoir à YAHIAOUI Karim  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
SEGOND Claude a donné pouvoir à MANENT Michel  
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Leticia  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

**Etaient représentés :**

BASSET Françoise a donné pouvoir à CROZALS Florent  
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
BLANC Michel a donné pouvoir à MOULARD Damien  
CHALVET Gilles a donné pouvoir à MAGAUD Nathalie (jusqu'au rapport n°11)  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole (à partir du rapport n° 24)  
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à POURCEL Simone  
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
PIERI Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
REINAUDO Gilbert a donné pouvoir à FIAERT Claude

**Etaient excusés :**

BARDIN Chantal, BAUDOUI Marie Anne, BOURJAC Jean Marie, FLORES Sylvain, REBOUL Childéric

**REÇU EN PREFECTURE**  
**le 14/12/2020**

Application accrédité F.lapj@sa.com

99\_DE-004-200067437-20201209-62\_09122020

**Monsieur Claude FIAERT, rapporteur, expose ce qui suit :**

Dans le cadre de la politique culturelle de l'école d'art intercommunale de Digne-les-Bains et de son rayonnement au sein de la région Provence-Alpes-Côte-D'Azur, cet établissement souhaite développer une politique active dans le domaine de la diffusion et de la promotion de l'art contemporain en complémentarité à ces enseignements.

Plusieurs temps forts autour de trois expositions différentes seront organisés en 2020-2021. - La première exposition est montée en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain de la région Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre de la convention qui lie ces deux établissements, ainsi qu'avec les Rencontres Cinématographiques de Digne-les-Bains. La manifestation s'articulera autour de la thématique « **Engagement / dégageant / désengagement (utilité ou inutilité de l'art ?)** »

- La deuxième exposition contribuera aux célébrations des vingt ans du CAIRN et se développe en partenariat avec le CAIRN Centre d'art de Digne-les-Bains.

- La troisième consistera en l'accueil (sous réserve) de travaux d'une sélection de jeunes diplômés de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence.

Les deux premières expositions seront accompagnées de rencontres et conférences par des théoriciens et plasticiens, d'interventions de plasticiens pour des workshops et de projections de films programmés par les Rencontres Cinématographiques de Digne-les-Bains.

**Public visé :**

- Tous les publics
- Tous les élèves de l'école d'art intercommunale de Digne idbl
- Les établissements scolaires
- Le public professionnel régional de l'art contemporain

**Objectifs de ces manifestations**

- Promouvoir et diffuser les arts plastiques et l'art contemporain sur le territoire de l'intercommunalité dans un souci de démocratisation culturelle.
- Inscrire l'école d'art intercommunale de Digne idbl dans la dynamique culturelle du bassin dignois, du département et de la région (*opérations menées en partenariat avec le FRAC PACA, diverses institutions culturelles et éducatives du bassin dignois et les écoles supérieures d'art de la Région PACA*).
- Instaurer des liens profonds et durables entre le public amateur et le monde professionnel de l'art en plaçant les œuvres et les artistes au cœur même de l'enseignement de l'école d'art et permettre ainsi aux élèves de l'école, et notamment aux étudiants de la classe de préparation aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art, de rencontrer et travailler avec des professionnels dans les différentes disciplines touchant aux arts plastiques et aux arts visuels.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2020

Application agréée E-legal.com

99\_DE-004-200067437-20201209-52\_09122020

- Dans un esprit de formation par l'expérience, confier aux étudiants de la classe préparatoire le commissariat de l'exposition des œuvres du FRAC PACA.
- Participer à la politique régionale de diffusion du Fonds Régional d'Art Contemporain de la Région PACA dans le cadre de la convention signée entre la collectivité et la région PACA.
- Contribuer à la professionnalisation de jeunes artistes fraîchement diplômées en leur permettant d'exposer dans un lieu dédié et de rencontrer différents publics autour de leur travail.

### Programmation décembre 2020/ septembre 2021

#### 1. Exposition « Engagement, déengagement, désengagement (utilité ou inutilité de l'art ?) »

Exposition au BILD du 12 décembre 2020 au 20 février 2021 :

- Vernissage le 11 décembre avec une méta-conférence de Jean-Paul Thibaud (plasticien)  
– *Un art sans abri*  
*À ne plus se reconnaître dans cette société occidentale globalisante, s'impose à soi l'invention d'un autre monde... Prendre la route avec quelques viatiques. Construire des radeaux physiques, conceptuels, imaginaires - mais ré-ouvrir le temps des fugues, des évasions, des migrations, des exodes ... Ici l'exode est une dissémination stratégique, un essaimage de minorités actives. (Exode vient du grec "ex-", au-dehors et "hodos", la route) ... Pour un art sans abri...*  
Commissariat d'exposition par les étudiantes de la classe préparatoire de l'école d'art intercommunale idbl, accompagnées par Lydie Rekow-Fond, historienne de l'art.
- Rencontre-débat le 8 février avec Diane Guyot de St-Michel (plasticienne), Frédéric Valabrègue (écrivain, sous réserve), Stephen Wright (théoricien, sous réserve)  
Atelier sculpture, 17h-20h  
Tous publics
- Workshop avec Jean-Baptiste Farkas (plasticien)  
– *Engagement, déengagement même combat, ou lorsque quitter la partie tient lieu d'engagement*  
*Trois journées durant lesquelles les étudiants proposent un échantillon de ce qu'est une œuvre d'art engagée. Un point spécial est fait sur les œuvres dont l'issue consiste, pour l'artiste, à quitter la partie. Le workshop connecte la création d'œuvres d'art éphémères au débat d'idées et aboute activisme et soustraction.*  
Sur l'invitation de et avec Alain Domagala, plasticien.

Du 18 au 20 janvier 2021, à l'attention de la classe préparatoire

#### Projections de films

En collaboration avec les Rencontres Cinématographiques de Digne-les-Bains (9 fév., 16 fév.)

- *Andreï Roublou*, d'Andreï Tarkovski (sous réserve)

- *Waste Land*, de Lucy Walker (sous réserve)  
Tous publics

## 2. Exposition autour des vingt ans du CAIRN

Exposition au BILD du 2 avril au 20 mai 2021

Partenariat avec le CAIRN Centre d'art

*Programme en cours d'élaboration avec Julie Michel et Laurent Charbonnier, commissaires des vingt du CAIRN.*

Invitation d'artistes pour éclairer des pistes prospectives entre art et relation au territoire.

**Séances de travail avec Emmanuelle Bouffé (jardinière-paysagiste)**

Ateliers pour adultes et enfants

Séances de travail accompagnées par Daniel Rovalotto et Tristan Villers (*enseignants idbl*)

**Rencontre-débat avec Emmanuelle Bouffé (jardinière-paysagiste) et Elise Bain (ethnobotaniste, sous réserve)**

Rencontre tous publics

## 3. Exposition de jeunes diplômés de l'Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence

Exposition au BILD du 17 septembre au 15 octobre 2021

Partenariat avec l'Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence

Invitation de deux à trois jeunes diplômés, dont les pratiques variées participeront à la présentation de nouvelles formes d'expression dans le champ des arts plastiques et visuels.

## Plan de financement 2021

**Programmation de l'école d'art intercommunale idbl de Digne les Bains**

**Expositions, conférences et workshops programmés par le bild bureau d'implantation des lignes de Digne (galerie de l'école d'art intercommunale de Digne les Bains) en faveur de la promotion et la diffusion de l'art contemporain**

Coût total des trois expositions : 10 850 euros

1. **Exposition « Engagement / déengagement / désengagement (utilité ou inutilité de l'art ?) »**  
œuvres du Fonds régional d'art contemporain Provence-Alpes-Côte-D'azur (*sur un commissariat des étudiants de la classe préparatoire*)  
Décembre 2020 / février 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2020

Appréhension agréée E. Lestel@com

99\_DE-004-200067437-20201209-02\_09122020

Artiste invité Jean-Paul Thibeu pour une conférence	300 euros
Frais rencontre-débat des trois intervenants : Diane Guyot de St-Michel (plasticienne), Frédéric Valabrègue (écrivain, sous réserve), Stephen Wright (théoricien, sous réserve) 300 euros X 3	900 euros
Frais pour un workshop de trois jours par le plasticien Jean-Baptiste Farkas auprès des étudiants de la classe préparatoire	700 euros
Frais de déplacements, hébergements, restauration des intervenants	1000 euros
Frais d'accrochage	500 euros
Frais communication (maquette, impression carton, flyers, affiches, dossier de presse)	2500 euros
Frais d'assurance des œuvres	1000 euros
Frais personnel technique Frais déplacement transport œuvres	300 euros
Frais d'envois postaux cartons d'invitation	50 euros
<b>Coût total de la manifestation n°1</b>	<b>7250 euros</b>

**2. Exposition autour des vingt ans du CAIRN, en partenariat avec le CAIRN  
Avril-mai 2021**

Contribution d'idbl à l'invitation d'artistes exposés (cachets d'artistes)	1500 euros
Frais pour quatre jours de travail par la paysagiste Emmanuelle Bouffé auprès des publics adultes et enfants d'idbl	800 euros
Frais de déplacements, hébergements, restauration des intervenants	500 euros
<b>Coût total de la manifestation n°2</b>	<b>2800 euros</b>

**3. Exposition de jeunes diplômés de l'Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence  
Septembre-octobre 2021**

Cachets d'artistes (2 à 3 artistes exposés)	800 euros
<b>Coût total de la manifestation n°3</b>	<b>800 euros</b>
<b>COUT TOTAL DES MANIFESTATIONS</b>	<b>10 850 euros</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2020

Application système E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20201209-62\_09122020

Autofinancement .....	2712.50
euros	
Subvention Conseil Départemental.....	2712.50
euros	
Subvention Conseil Régional.....	2712.50
euros	
Subvention Direction des Affaires Culturelles .....	2712.50
euros	
<b>Soit un total de</b>	<b>10 850 euros</b>

**Il est proposé au conseil communautaire :**

- D'approuver ce projet et son contenu ;
- D'approuver le plan de financement présenté ce jour concernant le coût induit par ces manifestations ;
- D'autoriser la Présidente à solliciter les subventions auprès des financeurs
- D'inscrire cette dépense au budget 2021 et d'allouer cette somme sur les lignes budgétaires de l'école d'art intercommunale idbl de Digne-les-Bains.
- D'approuver la convention de prêt d'œuvres avec le FRAC, telle que jointe en annexe et d'autoriser la présidente ou son représentant à la signer

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2020

Agglomération Digne-les-Bains

99\_DE-004-200067437-20201209-52\_09122020